



# Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF

04 Mars 2017

FILOCHE Sébastien - CBNBP/MNHN



Conservatoire botanique national du Bassin parisien  
**Une structure au cœur du développement durable**

Connaître  
Comprendre  
Conserver  
Communiquer

**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**  
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France  
Tél. : 01 40 79 35 54 – [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)



## Enjeux d'une réactualisation

- actualiser les listes en intégrant les connaissances actuelles et les référentiels en cours ;
- évaluer les habitats de la liste actuelle et supprimer ceux qui ne correspondent pas ou plus à la notion de déterminant de Znieff ;
- proposer une liste de nouveaux habitats à intégrer ;
- réaliser un lien avec le Guide des végétations remarquables d'Île-de-France, suite à sa parution en 2015.



## Historique

- Première liste proposée par G. Arnal et M. Bournérias en 2001

Elle comporte **37 « milieux » dont 23 mentionnés** à la directive Habitats dont 10 prioritaires



## Rappels de notions du guide

### Principes généraux (méthodologie nationale)

- Eunis devient la typologie de référence
- Intégration de la notion d'habitat d'espèces, mais pas de référentiel disponible !
- Conseil d'intégration de la liste de référence Nationale issue de l'annexe 1 de la DHFF
- Les habitats apportent une information importante pour la délimitation des Znieff mais non suffisante



## Rappels de notions du guide

- Préambule du guide des espèces et des milieux déterminants :

*« Dans la grande majorité des cas, la création ou la réactualisation d'une ZNIEFF à partir de critères botaniques se fera en raison de **la présence de cortèges cohérents** d'espèces végétales déterminantes, accompagnées bien souvent par des espèces animales également déterminantes, et **quasiment systématiquement, par un ou plusieurs habitats déterminants.** »*



## Procédure de mise en œuvre de la nouvelle liste

**Liste de travail issue du guide des végétations remarquables d'Île-de-France avec ajout de 9 nouveaux syntaxons**



**Recueil des avis sous forme de tableau** (Gérard Arnal, Gaël Causse, Thierry Fernez, ainsi que membres du CS végétation du CBNBP- Emmanuel Catteau, Guillaume Choisnet, Yorrick Ferrez, Leslie Ferraira, Claude Misset)



**Synthèse finale à partir des avis de chacun** (T. Fernez, G. Causse et G. Arnal)



**présentation au CSRPN**



## Synthèse d'une liste à partir du Guide des végétations d'Île-de-France

La liste préliminaire des végétations remarquables de l'Île-de-France a été établie de la manière suivante (Fernex 2015) :

- ensemble des végétations inscrites sur la liste des habitats déterminants Znieff Île-de-France de 2002
- ensemble des habitats d'intérêt communautaire
- habitats qui pour des raisons de rareté ou de déclin méritent d'être considérés d'intérêt patrimonial régional (à dire d'expert)
- **simplification au niveau alliance**

**Au total, ce sont donc 94 syntaxons qui ont été retenus** et qui ont fait l'objet d'une évaluation par le groupe de travail

A noter que nous utilisons une nomenclature phytosociologique, à **l'alliance**, mais avec une correspondance EUNIS, CORINE biotopes et DHFF



## Retour sur la notion d'habitats, végétations

Habitat : *espace homogène par ses conditions écologiques, par sa végétation, hébergeant une certaine faune, avec des espèces ayant tout ou partie de leurs diverses activités vitales sur cet espace*

Végétation : *composante d'un habitat, ainsi un habitat peut regrouper plusieurs types de végétations*





## Principes de discussions :

### La notion d'habitat d'espèces : causes d'ambiguïtés

L'utilisation de la liste initiale pouvait se faire avec plusieurs entrées

- sens habitat ; ex : chênaies-charmaies 41.2
- sens habitat d'espèce ; ex : chênaies à Myrtille, à Luzule des bois, parcs à Tulipe sauvage !

Recommandations :

- traduction du nom de l'alliance sans référence à une espèce
- non utilisation de la notion d'habitat d'espèces au sens des végétations (la végétation doit être reconnue pour sa propre valeur)



## Principes de discussions :

### Les critères de patrimonialité

Utilisation des critères de patrimonialité du guide Tome 1 (rareté, menaces...)

- Suppression des :
  - Herbiers aquatiques eutrophiles à lentilles d'eau ***Lemnion minoris*** ,
  - Ourlets nitrophiles hémihéliophiles ***Aegopodion podagrariae*** ,
  - Ourlets nitrophiles sciaphiles ***Geo urbani - Alliarion petiolatae*** ,
  - Roselières hautes ***Phragmition communis***,
  - Mégaphorbiaies eutrophiles alluviales de climat tempéré ***Convolvulion sepium***
- Suppression de 4 autres végétations non avérées en Ile-de-France



## Principes de discussions :

### Notion d'éligibilité

L'établissement de critères d'éligibilité clairs et partagés, non ambigus et facilement applicables par des non-spécialistes est très difficile, c'est pourquoi le comité a **abandonné l'idée d'utiliser la conditionnalité**. D'autant plus qu'une végétation seule ne permettant pas de définir une ZNIEFF, il nous a semblé préférable d'être moins restrictifs sur l'entrée végétation.

**Seules des recommandations** seront associées aux végétations, mais en conservant le principe général suivant :



## Notion de communauté basale :

Les communautés basales sont des communautés végétales appauvries floristiquement, pour des raisons anthropiques ou dynamiques. Elles ne contiennent plus la combinaison caractéristique de niveau association, mais seulement des espèces à amplitude écologique plus large, caractéristiques des niveaux phytosociologiques supérieurs : alliance, ordre voire classe pour les communautés les plus appauvries qui ne contiennent que des espèces caractéristiques de la classe.



## Liste provisoire retenue :

83 syntaxons soit 46 de plus que la liste précédente.  
Soit 97 habitats EUNIS

Ces végétations sont présentées sous la forme :

- d'un tableau permettant d'établir des liens avec les fiches du *Guide des végétations remarquables d'Île-de-France*, mais aussi avec la directive « Habitats-Faune-Flore » et les nomenclatures EUNIS et CORINE biotopes.
- d'un tableau avec une entrée EUNIS « sous condition phytosociologique » permettant l'intégration des fiches ZNIEFF sur le logiciel du SPN.



## *Modus operandi*

- 1 Réalisation d'inventaire à partir de relevés phytosociologiques.
- 2 Désigner une végétation ZNIEFF avec une entrée phytosociologique.
- 3 Report au tableau présentant la liste des végétations ZNIEFF (entrée phytosociologique) pour étudier l'habitat ou les habitats concerné(s).
- 4 Enfin, le tableau présentant la liste des habitats (entrée EUNIS) pourra être consulté pour établir la correspondance adéquate en cas de correspondance multiple dans le tableau des végétations.

Exemple : J'observe dans une rivière un herbier à *Potamogeton perfoliatus* et *Ranunculus circinatus*, relevant du *Potamion pectinati*. Le tableau des végétations avec entrée alliance phytosociologique m'indique qu'il s'agit d'une végétation déterminante ZNIEFF, avec comme correspondance EUNIS possible pour cette alliance : C1.23, C1.33, C2.33 et C2.34. Je consulte alors le tableau avec l'entrée EUNIS pour vérifier la signification des codes et choisir celui correspondant au contexte présent. Ici, je choisis le code C2.34 « végétations eutrophes des cours d'eau à débit lent ». C'est ce code qui devra être intégré dans le logiciel du SPN lors de la saisie de la fiche ZNIEFF.



N° fiche Guide des végétations remarquables d'Ile-de-France	Nom français de la fiche du Guide des végétations	Nom français de l'alliance	Correspondance phytosociologique	Noms d'auteurs	Corine Biotope	EUNIS	Directive Habitats, Faune, Flore	proposition	Recommandation
1	Herbiers pionniers enracinés à Characées	Herbiers de characées des eaux douces acides	<b>Nitellion flexilis</b>	W. Krause 1969	22.44	C1.14 / C1.25 / C1.44	3140 / 3260	oui	
1	Herbiers pionniers enracinés à Characées	Herbiers de characées des eaux douces neutres à neutro-alcalines	<b>Nitellion syncarpo-tenuissimae</b>	W. Krause 1969	22.44	C1.14 / C1.25 / C1.44	3140 / 3260	oui	
1	Herbiers pionniers enracinés à Characées	Herbiers de characées des eaux douces permanentes carbonatées	<b>Charion fragilis</b>	F. Sauer ex Dambiska 1961	22.44	C1.14 / C1.25 / C1.44	3140 / 3260	oui	
1	Herbiers pionniers enracinés à Characées	Herbiers de characées des eaux douces temporaires carbonatées	<b>Charion vulgaris</b>	W. Krause 1981	22.44	C1.14 / C1.25 / C1.44	3140 / 3260	oui	



Code EUNIS	Intitulé EUNIS	Condition phytosociologique (alliance)	Correspondance CORINE Biotopes	EUNIS
C1.12	Végétations immergées enracinées des plans d'eau oligotrophes	Potamion polygonifolii	22.42	
C1.13	Végétations flottantes enracinées des plans d'eau oligotrophes	Potamion polygonifolii	22.43	
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Nitellion flexilis ; Nitellion syncarpo - tenuissimae	22.44	
C1.15	Communautés des plans d'eau oligotrophes à Sphaignes et Utricularia	Sphagno cuspidati - Utricularion minoris ; Scorpido scorpioidis - Utricularion minoris	22.45	
C1.22	Végétations flottant librement des plans d'eau mésotrophes	Hydrocharition morsus-ranae ; Lemno trisulcae - Salvinion natantis	22.41	
C1.23	Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes	Potamion pectinati	22.42	
C1.44	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau dystrophes	Nitellion flexilis ; Nitellion syncarpo - tenuissimae	22.44	
C1.25	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes	Charion fragilis ; Charion vulgaris ; Nitellion flexilis ; Nitellion syncarpo - tenuissimae	22.44	





**Contact:**

**FILOCHE Sébastien-  
CBNBP/MNHN**

**Tel : 01 40 79 56 47**

**@ : [filoche@mnhn.fr](mailto:filoche@mnhn.fr)**

**Merci de votre attention**

Conservatoire Botanique National



**BASSIN PARISIEN**



Conservatoire botanique national du Bassin parisien  
**Une structure au cœur du développement durable**

Connaître  
Comprendre  
Conserver  
Communiquer

**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité

Muséum national d'Histoire naturelle

61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France

Tél. : 01 40 79 35 54 – [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)